

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 068001

Optique 88329 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0001190

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RADIGET ABDELALI

Date de naissance : 31/05/1955

Adresse : 15500, lotissement Al Khansa, 1, Centre, 2, E1, N° 59

Tél. : 06 41 46 81 73

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TAZI SIDQUI Khalid
SPÉCIALISTE EN PNEUMOLOGIE
1, AV. Lalla Yacout - CASABLANCA
Tel. : 0522.22.09.88 - 0522.20.75.24
Tél. Urgence : 06 61 45 47 57

Date de consultation : 20/9/91

Nom et prénom du malade : RADIGET Abdellah Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : J.M.

Le : 20/10/2021

ACCUEIL

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/2014	Cr	Scratch		Dr TAZI SIDOU KHALID SPÉCIALISTE EN PNEUMOLOGIE 1 ^{er} Av Lalla Yacout - CASABLANCA 0522.22.09.88 - 0522.20.75.24 Fax : 02.44.42.22.53

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA DURANCE EL ATTAK SOFI Sanae 15 Rue La Durance-Polo Casablanca Tél: 05 22 85 66 72	20/09/2021	1289,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Khalid TAZI SIDQUI

DE L'UNIVERSITE DE PARIS

EXPERT ASSERMENTE AUPRES DES TRIBUNAUX

SPECIALISTE PNEUMOPHTSIOLOGUE

MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE

ASTHME ET ALLERGIES RESPIRATOIRES

CANCEROLOGIE THORACIQUE

PATHOLOGIE RESPIRATOIRE DU SOMMEIL ET RONFLEMENT

EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE

FIBROSCOPIE BRONCHIQUE

الدكتور خالد تازى صدقى

خريج جامسة بباريس

خبير محف لدى المحاكم

افتراضي في أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - داء السل

التنفسية وحساسات الجهاز التنفسى

سرطان الرئة المبكر

الفحص بالمنظار الداخلى

التخدير الوظيفي للرئة

Casablanca, le

22/9/21

الدار البيضاء في

9x143.30

Novex 0,60

x 2 injection
par jour

1289,70



Dr TAZI SIDQUI Khalid
SPÉCIALISTE EN PNEUMOLOGIE
1^{er} AV. Lalla Yacout - CASABLANCA - MAROC
Tél.: 0522.22.09.88 / 0522.20.75.24
Tel.: 0522.22.09.88 / 0522.20.75.24

PHARMACIE LA DURANCE
Dr. EL ATTAR SOFI Sanae
N°15 Rue La Durance-Polo
Casablanca
Tél: 05 22 85 66 72



المستجدلات الهاتف : 0661 151 257

رقم 1 شارع لالة ياقوت - الطابق 2 (0522 22 09 88 / 0522 20 75 24)

2^{ème} étage - Casablanca



PHARMACIE LA DURANCE

15, RUE LA DURANCE POLO

R.C :406676

Patente:36378482

T.V.A :

C.N.S.S:9341009

Tél :0522 85 66 72

Le 20/09/2021

FACTURE N°90538

N° ICE : 000521219000041

RADIGH ABDELALI

N° IF : 14414224

ICE N° :

Qté	Désignation	PPV Unitaire	Total BRUT	Dont TVA	% Taux
9	NOVEX 6000 UI / 2	143,30	1 289,70		
	PHARMACIE LA DURANCE Dr. EL ATTAR SOFI Sanae N°15 Rue La Durance-Polo Casablanca Tél: 05 22 85 66 72				

TOTAL T.T.C :

1 289,70

Nbr Articles	TVA 7% Base :	Montant :	TVA 20% Base :	Montant

*Arrêté la présente facture à la somme de :
Mille Deux Cent Quatre-vingt Neuf Dirhams et 70 centimes.*